

# POUR UN LIBÉRALISME HUMANISTE

par ALEXIS KARKLINS-MARCHAY

aux Presses de la Cité

Mars 2023

Pour Alexis Karklins-Marchay, spécialiste de finance et dirigeant d'un cabinet de conseil, l'avenir du libéralisme - pour qu'il soit « humaniste » - est l'ordolibéralisme, c'est-à-dire une forme particulière de néolibéralisme né en Allemagne pendant l'entre-deux-guerres.

Son éditeur présente l'ouvrage de la manière suivante :

« Alors que le capitalisme est mis sur le banc des accusés par des idéologies radicales – altermondialisme, écologie, féminisme, populisme etc. –, cet essai démontre qu'il peut lui-même se réformer et épouser la vision d'un libéralisme humaniste, élaborée dès l'après-guerre en opposition aux totalitarismes. Le libéralisme est en accusation. Égoïsme, cupidité, logique de puissance, indifférence à l'égard du chômage, de la pauvreté et des inégalités, perte du sens collectif, responsabilité du réchauffement climatique... De nombreuses voix, à gauche comme à droite, appellent désormais à abandonner les idées " libérales ", oubliant trop souvent que les expériences collectivistes et nationalistes n'ont conduit qu'à l'appauvrissement et au totalitarisme. Et si la solution ne venait pas de la " sortie " du libéralisme mais plutôt de sa réinvention ? Un libéralisme différent. Humaniste et éthique. Opposé à la primauté de la recherche du profit, aux monopoles. Qui rejetterait les écarts de richesse. Qui accepterait l'intervention de l'État régulateur. Qui défendrait la protection de l'environnement. Ce libéralisme se nomme l'ordolibéralisme. La philosophie ordolibérale, opposée à la fois au socialisme et au libéralisme du laissez-faire, a été développée en Allemagne dans les années 1930 par des universitaires horrifiés par le nazisme. Très influente lors de la reconstruction européenne de l'après-guerre, cette véritable " troisième voie " a progressivement été occultée par le triomphe planétaire du libéralisme anglo-saxon. Il est temps de la redécouvrir ».

Nous consacrons plusieurs pages sur l'ordolibéralisme dans notre « Historique de l'euro », étant donné que, pour nous, cette doctrine a pris une place de plus en plus importante dans la construction européenne ; et nous proposons donc au lecteur intéressé de s'y reporter, en particulier aux dates du 5/5/1949 et du 14/9/1958. Nous abordons également ce thème de l'ordolibéralisme dans le commentaire que nous faisons du livre de Sébastien Soriano, « Un avenir du service public », pages 30 à 33, avec les notes.

Le livre d'Alexis Karklins-Marchay est bien structuré. Pour justifier et expliquer l'objet de son livre, l'auteur précise d'abord, dans son introduction, en quoi le libéralisme (économique) est en crise. Selon lui, le libéralisme économique souffre de sept péchés capitaux : « Premier reproche : la philosophie qui le sous-tend. Fondé sur l'individualisme, le libéralisme favoriserait l'intérêt personnel et l'égoïsme au détriment de toute forme de conscience collective et de solidarité. (...) Deuxième reproche : la finalité des valeurs. Le libéralisme économique serait guidé par une logique purement financière, indifférente aux valeurs humaines. (...) Troisième reproche : le libéralisme favoriserait le consumérisme et le « tout-marché ». Obsédées par la recherche de la croissance, les entreprises feraient tout pour pousser à la consommation et attirer de nouveaux acheteurs grâce à la publicité et à la communication. Défendre le libéralisme, ce serait réduire l'humain à sa seule fonction d'homo oeconomicus au détriment de toutes ses autres dimensions. (...) Quatrième reproche : le libéralisme encouragerait le gigantisme et la constitution d'entreprises toutes-puissantes qui affaibliraient la démocratie. (...) Cinquième reproche, peut-être le plus courant et le plus directement lié aux précédents : du fait de sa logique financière, le libéralisme économique serait responsable d'un accroissement de la pauvreté, des inégalités et du déclassement social. (...) Sixième reproche adressé au libéralisme économique : son rapport hypocrite à l'État. Les

libéraux, qui se disent partisans d'un recul de la puissance publique dans l'économie et de son cantonnement aux sujets régaliens, seraient les premiers à l'appeler à la rescousse en temps de crise. (...) Enfin, septième et dernier reproche, le plus récent mais aussi celui qui trouve désormais le plus d'échos dans la société contemporaine : sa part de responsabilité dans le réchauffement climatique et la destruction environnementale ». Ensuite, l'auteur passe en revue les principaux groupes d'adversaires du libéralisme qui proposent éventuellement des alternatives, en s'en faisant à chaque fois le critique : « Un premier groupe d'adversaires prône l'abandon pur et simple du libéralisme économique. Il rassemble à la fois les écologistes radicaux, partisans de la décroissance, et les héritiers du communisme, qui appellent de leurs vœux la fin de l'économie de marché, la collectivisation d'une grande partie de l'économie et la fin de la propriété privée des moyens de production. (...) Le deuxième groupe, plus important en nombre et bien représenté dans nos démocraties, rassemble ceux qui acceptent formellement certaines caractéristiques du libéralisme, comme l'économie de marché ou la propriété privée, mais qui souhaitent un État beaucoup plus actif dans le champ économique, un encadrement et des contrôles plus importants des sociétés commerciales et du marché du travail, des réglementations très strictes sur un grand nombre de sujets, un désengagement des politiques de libre-échange, une planification de grande ampleur dans le domaine environnemental, ainsi qu'une imposition massive des bénéfices, des hauts salaires et du capital. Une philosophie antilibérale donc, car très interventionniste et d'inspiration socialiste. (...) Le troisième groupe contestant le libéralisme économique, classé « à droite » du spectre politique, est celui qui dénonce la perte de souveraineté nationale. (...) Ces trois projets antilibéraux, qui font écho au constat célèbre du philosophe Jean-François Revel sur les convergences entre extrême droite et extrême gauche, ont ainsi leurs propres limites, leurs incohérences, leurs dangers. Surtout, ils ne répondent que partiellement aux critiques adressées au libéralisme du laissez-faire et occultent les réussites incontestables de ce dernier en termes de création de richesses, d'élévation du niveau de vie et, plus encore, de compatibilité avec la démocratie. Dans les trois voies évoquées, les politiques conduites impliqueraient l'appauvrissement de nos sociétés, des dérives insupportables, des contraintes nouvelles sur les citoyens et des restrictions fortes des libertés individuelles ».

La conséquence que l'auteur tire de ses démonstrations sur les 7 péchés capitaux du libéralisme économique actuel et sur les dangers des alternatives en présence est qu'il faut un autre libéralisme : « Et si la solution n'était pas de « sortir » du libéralisme, mais plutôt d'« évoluer » vers un autre libéralisme ? Un libéralisme qui reprendrait les fondamentaux dont les avantages ne sont plus à démontrer, tout en répondant aux reproches qui lui sont adressés et qui ont été rappelés plus haut. Qui ne ferait pas de l'individualisme sa valeur de référence. Qui placerait la dignité de l'humain au-dessus de toute autre finalité, en privilégiant sa dimension culturelle et son engagement dans la société. Qui s'opposerait à la primauté de la recherche du profit, de la finance et du consumérisme tapageur dans l'économie. Qui redouterait la formation d'entreprises géantes et la constitution de monopoles. Qui s'insurgerait contre les rémunérations parfois extravagantes et les écarts trop importants de revenus ou de patrimoines. Qui réfléchirait avec réalisme à la place de l'État dans l'économie, à la fois en temps de crise économique et en période d'expansion. Qui défendrait la protection de l'environnement, la conservation de la nature et la vie en dehors des mégapoles. Un libéralisme véritablement éthique et humaniste. Ce libéralisme, loin d'être une utopie ou une chimère, existe déjà et se nomme « ordolibéralisme ». (...) L'ordolibéralisme ne correspond évidemment en rien aux caricatures qui en sont faites dans le champ médiatique contemporain, en particulier en France. Longtemps oublié avant de réapparaître dans le débat en étant présenté comme une simple variante allemande du libéralisme, il incarne trop souvent dans le langage actuel une version rigide et orthodoxe des politiques dites « néolibérales », qu'elles soient décidées à Berlin ou à Bruxelles. Cette vision est évidemment fautive et même contraire à l'essence de ce courant. L'ordolibéralisme est un libéralisme né de la critique du libéralisme. Un libéralisme de la dignité. Un libéralisme de la sobriété. (...) Conscients des défaillances du libéralisme du laissez-faire, les ordolibéraux se différencient du courant traditionnel du libéralisme avec cette notion d'ordre. Pour les « classiques », notamment pour Friedrich Hayek, l'ordre social est spontané. Il est issu d'actions entreprises par des millions d'individus, mais n'est le résultat du dessein d'aucun d'entre eux. (...) Pour les ordolibéraux, cette conception est erronée : le marché n'est pas un phénomène naturel en soi, il résulte de choix politiques et d'une organisation juridique favorisant la concurrence libre et non faussée entre les entreprises, optimisant la création de richesses et le bien-être individuel. La conséquence politique en est

qu'il faut un État actif pour s'assurer du caractère effectif de la liberté économique, du respect de la concurrence, de la liberté des prix et de l'absence d'ententes entre les producteurs. (...) Sur le plan économique, l'ordolibéralisme s'appuie ainsi sur deux idées essentielles : la supériorité de l'économie de marché et la nécessité d'un «État arbitre». (...) L'ordolibéralisme apparaît, à condition d'être modernisé et développé, comme une voie prometteuse ». Parlant ainsi, Alexis Karklins-Marchay a raison de citer, entre autres, l'ouvrage de Patrick Artus et de Marie-Paule Virard, « La dernière chance du capitalisme » (Odile Jacob, mai 2021) car ces deux économistes font eux-aussi du néolibéralisme économique actuel une sévère critique et en arrivent à souhaiter eux-aussi l'avènement d'un « ordolibéralisme moderne » à l'échelle de l'Europe.

**Le livre d'Alexis Karklins-Marchay comporte deux parties**, la première est consacrée à « l'histoire du courant original du libéralisme » et la seconde aux « idées ordolibérales ».

**La première partie comprend trois chapitres** : « une brève histoire du libéralisme », « les origines de l'ordolibéralisme » et « l'ordolibéralisme en application ».

Dans le premier chapitre, des pages importantes sont consacrées au Colloque Lippmann d'août 1938.

Le second chapitre entre en quelque sorte de plein pied dans le sujet et présente le grand intérêt de faire un historique complet de l'ordolibéralisme. Il souligne l'importance de l'école de Fribourg et souligne de manière détaillée à cette occasion les rôles décisifs d'Eucken, Böhm, Grossmann-Doerth, Röpke, Rüstow, et de l'un de leurs disciples, moins connu mais légitimement très apprécié de l'auteur : Alfred Müller-Armack, qui jouera un rôle important auprès de Ludwig Erhard dans la promotion de « l'économie sociale de marché » et aussi dans la naissance du Marché commun européen.

Le troisième chapitre développe essentiellement, bien entendu, l'application de l'ordolibéralisme dans l'Allemagne de l'après-seconde guerre-mondiale. C'est ce que Michel Albert appellera le « modèle rhénan ».

À la lecture de ces deuxième et troisième chapitres, **trois remarques** liées s'imposent :

- 1- Alexis Karklins-Marchay fait une lecture particulière de Keynes en ce sens qu'il considère qu'avec le keynésianisme « le libéralisme économique semblait discrédité et rejeté pour de bon ». Or, Keynes lui-même se considérait comme un libéral. Il a d'ailleurs levé lui-même les doutes en écrivant en 1925 un essai intitulé « Suis-je un libéral ». Cet essai montre que Keynes, qui était au « Parti libéral », se situe dans la filiation d'un courant qui est apparu en Grande-Bretagne à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, connu précisément sous l'appellation « nouveau libéralisme » parce qu'il se démarque du « libéralisme classique » qui, selon ses instigateurs (T.H. Green et L. Hobhouse), a certes rempli sa mission historique mais crée maintenant plus de problèmes qu'il n'en résout. Ce nouveau libéralisme est pour Keynes comme pour ses autres partisans une troisième voie entre la réaction et la révolution, c'est un libéralisme social qui doit concilier trois objectifs : l'efficacité économique, la liberté politique et la justice sociale. Dans son essai, Keynes reconnaît que « la transition de l'anarchie économique vers un régime visant délibérément à contrôler et diriger les forces économiques dans l'intérêt de la justice et de la stabilité sociale présentera d'énormes difficultés à la fois techniques et politiques. Et la nouvelle mission du nouveau libéralisme est de leur trouver une solution ». Comme l'écrit Catherine Audard, « Keynes a parachevé le nouveau paradigme libéral en donnant à l'État administratif la dernière justification qui lui manquait encore : celle de l'expertise économique, et non plus seulement sociale, comme c'était le cas pour l'État social allemand de Bismarck. (...) Keynes complète, plutôt qu'il ne transforme, le libéralisme pour y faire entrer des idées nouvelles, celles de risque, d'incertitude, d'anticipation, de probabilités ainsi que l'importance des phénomènes macro-économiques. Comme il le fait remarquer, non sans vanité, de même que la théorie de la relativité d'Einstein intègre comme un phénomène particulier valable pour des vitesses inférieures à la vitesse de la lumière les équations de Newton, de même sa théorie générale intègre les conceptions classiques et néo-classiques de l'économie libérale comme des cas particuliers ».

- 2- Une réflexion intéressante porterait sur le couple « ordolibéralisme-keynésianisme ». Car il y a entre eux deux points communs : d'une part, ils sont nés de la grande crise pour répondre aux défis que celle-ci a soulevés, notamment sur le chômage massif, et d'autre part ils se veulent tous les deux une nouvelle voie pour le libéralisme.

Peu d'auteurs ont travaillé sur ce « couple ».

-On peut cependant citer Raphaël Fèvre avec son article « Keynes and Eucken on Capitalism and Power » : certes, les deux penseurs ne se sont pas connus mais l'intérêt de cet article est de positionner les pensées de Keynes et d'Eucken l'une par rapport à l'autre. R. Fèvre présente de la manière suivante le plan de son analyse : « Pour commencer, je considère que Keynes et Eucken partageaient un rejet à la fois du laissez-faire et du socialisme d'État, favorisant une troisième voie (section 1). L'article s'appuie ensuite sur la comparaison en soulignant les différentes réponses de Keynes et Eucken aux questions communes. Premièrement : quel est le problème central que cette nouvelle méthode tente de résoudre ? Keynes s'est concentré sur le "problème économique" du chômage, tandis qu'Eucken considérerait la montée du pouvoir économique (tant privé que public) comme la nouvelle "question sociale" (section 2). Deuxièmement : dans quelle mesure avons-nous besoin d'un État interventionniste ? La "voie médiane" de Keynes et la "troisième voie" d'Eucken se sont avérées fortement divergentes sur cette question, en raison de leur définition différente du pouvoir (section 3). Troisièmement : comment traiter les tendances néfastes du capitalisme moderne ? J'examinerai ici les conceptions respectives de Keynes et d'Eucken sur la question du pouvoir économique (section 4) ». On lit notamment dans la 3<sup>ème</sup> section : « la théorie générale [de Keynes] fournirait les fondements théoriques et un ensemble plus explicite de politiques économiques sur la question de l'orientation investissement/épargne pour garantir le plein emploi. En fait, Keynes a loué "un juste milieu entre le libre jeu des forces du marché et l'intervention publique pour éviter le gaspillage et la détresse des consommateurs et des producteurs" (Fantacci, et alii, 2012, p. 457). D'un intérêt particulier pour cette étude sont Keynes - mentionné à plusieurs reprises - "l'euthanasie du pouvoir oppressif cumulatif du capitaliste pour exploiter la valeur de rareté du capital" par le biais de l'argent bon marché (faible taux d'intérêt), et "la socialisation quelque peu complète de l'investissement" (Keynes, 1973a, pages 375-376, 379). Ces deux politiques structurelles ont fini par jouer un rôle de premier plan au regard de la question de la "puissance économique". En cohérence avec ce thème, une autre préoccupation majeure de Keynes réside dans l'impact du secteur financier, avec la tendance contemporaine selon laquelle "la capacité ou le pouvoir spéculatif dominera la capacité commerciale dans le capitalisme moderne" (Arena, 2010, p. 875). En revanche, Eucken a estimé que l'État devrait garantir le cadre approprié pour créer les conditions de la concurrence, une situation dans laquelle les agents sont des preneurs de prix, au moins à un niveau subjectif. C'était le principe fondateur de la politique d'ordre (Ordnungspolitik) prônée par Eucken, car "la réalisation de l'équilibre général nécessite l'établissement de certaines formes de marché et de systèmes monétaires ; et c'est là la tâche première de la politique économique" (1951, p. 68). Les ordres économiques formés spontanément ne conduisent pas nécessairement à une concurrence totale (vollständige Konkurrenz). Ainsi, un ordre qui fonctionne n'est nullement une tâche passive de l'État, qui doit - de manière cohérente - intervenir à grande échelle (en s'appuyant là encore sur des expérimentations concrètes) : "Le problème ne se résoudra pas simplement en laissant les systèmes économiques se développer spontanément. L'histoire du siècle dernier l'a assez montré. Le système économique doit être façonné consciemment. Les problèmes détaillés de la politique économique, qu'il s'agisse de la politique agricole, de la politique commerciale, du crédit, du monopole ou de la politique fiscale, ou de la façon dont l'ensemble de l'économie, nationale et internationale, et ses règles, doivent être façonnés". (1940, p. 314). Critiques de la conception spontanée du développement capitaliste moderne, les conceptions de l'interventionnisme de Keynes et d'Eucken doivent être comprises en relation avec leurs conceptions du comportement humain ».

-L'article de Jean Solchany (Éditions de la Sorbonne, 2015), « Wilhelm Röpke, l'autre Hayek » est également intéressant, même si, comme l'indique le titre, Keynes n'est pas au centre du propos, car son auteur est d'autant plus amené à évoquer Keynes que Röpke était un très bon

connaisseur de la pensée de l'économiste britannique. D'ailleurs, dès la 6<sup>ème</sup> page, il a l'occasion de préciser que, de la fin des années 1930 jusqu'à sa mort, Röpke a voué le keynésianisme aux gémonies. (...) Si John M. Keynes se désintéresse de la réflexion allemande, la réciproque n'est pas vraie. Wilhelm Röpke est l'un des meilleurs connaisseurs de sa pensée, dans laquelle il puise pour élaborer une réponse à la crise qui s'éloigne elle aussi de l'orthodoxie, du moins Jusqu'à un certain point. (...) Il peut sembler étonnant que Wilhelm Röpke reconnaisse autant de mérite à John M. Keynes qu'à Friedrich Hayek. Rappelons que le Keynes du *Treatise on Money* se situe encore dans la continuité de Knut Wicksell, qui est une référence incontournable de Wilhelm Röpke et des théoriciens de la conjoncture. John Maynard Keynes, Wilhelm Röpke, les autres "keynésiens" allemands ainsi que Friedrich Hayek ont également en commun de ne pas raisonner en termes d'équilibre général statique, de privilégier une approche dynamique du cycle économique. Mais, plus tard, Wilhelm Röpke ne se reconnaîtra pas dans le keynésianisme comme système global. Il n'adhère à une logique expansionniste que dans un scénario de crise bien particulier. Dès 1936, il dit à Gottfried Haberler toute la méfiance que lui inspire la *Théorie générale*, un "livre éblouissant ici ou là, mais misérable dans l'ensemble. [...] Nous sommes sans doute d'accord que Keynes dit il est vrai des choses importantes et à prendre très au sérieux, mais qu'il manipule avec désinvolture de la dynamite" ».

Si, comme on l'a indiqué au début de ce paragraphe ordolibéralisme et keynésinisme ont deux points communs, proposer une réponse à la grande crise (et à la lutte contre le chômage) et proposer une troisième voie au libéralisme, deux thématiques les séparent nettement : le statut de la monnaie, puisque pour le premier la monnaie doit être neutre alors que pour le second elle est active et l'interventionnisme étatique, que l'un et l'autre n'acceptent pas de la même façon à la fois en termes de degré et de nature, même s'ils se rapprochent pour les temps de crise. Jusqu'en 1936, Röpke se réfère très souvent à Keynes, mais celui du *Treatise on Money*, car plus tard l'interventionnisme étatique est vu avec le subventionnisme comme des responsables de la crise). Alexander Rüstow « plaide pour un État fort, qui incarnerait l'"autorité" et la "direction" (*Führertum*), qui serait "neutre au service de l'intérêt général le plus élevé", qui reposerait sur une "Constitution correctement et organiquement construite". (...) Walter Eucken en appelle à un État qui aura trouvé la force de se "soustraire à l'influence des masses" et de s'éloigner de l'économie, permettant le rétablissement de conditions favorables à l'épanouissement du capitalisme ». Pour terminer, rappelons l'idée que développe W. Röpke dès 1923 : « soucieux de remédier au déclin de l'idée libérale, il a écrit que le libéralisme ne peut pas être antiétatiste, car l'"État est l'incarnation du bien commun au-dessus des groupes d'intérêt, ou du moins devrait l'être". Le libéralisme a pour mission de s'orienter en fonction du "tout" (*das Ganzé*), sans considérations pour les intérêts particuliers lorsqu'ils ne sont pas dignes de protection. Il doit combattre pour la "pensée de l'État". Ces considérations, intitulées "Libéralisme économique et pensée de l'État" peuvent être considérées comme l'anticipation la plus précoce du nouveau libéralisme du début des années 1930, qui fait de l'"État fort" le vecteur de la lutte contre "l'interventionnisme", le "monopolisme" et le "subventionnisme" ». Dans la suite de son analyse, Jean Solchany montre en quoi « il y a bien une méfiance à l'encontre de la démocratie et du parlementarisme chez les futurs ordolibéraux ». Il a d'ailleurs cité à ce propos W. Röpke qui considérait que "si le libéralisme exige donc la démocratie, c'est seulement sous la condition que cette dernière soit dotée de limitations et de sécurités visant à prévenir que le libéralisme ne soit pas dévoré par la démocratie" ». On voit donc jusqu'où va la crise du libéralisme... Mais soulignons que Röpke est le plus critique face aux risques que recèle cette crise du libéralisme en Allemagne tout spécialement : « Il se réclame des grandes figures des Lumières et du libéralisme – Hume, Voltaire, Mill, Jefferson – pour mettre en cause l'"enthousiasme nouveau en faveur de la toute-puissance de l'État, de la soumission de l'individu, de la militarisation", qui risque de conduire à une "nouvelle barbarie" » (J. Solchany).

- 3- Parmi les applications de l'ordolibéralisme, l'auteur en oublie une pourtant d'une importance considérable : l'application de l'ordolibéralisme à la gouvernance européenne. C'est d'ailleurs ce qui explique que je parle abondamment de l'ordolibéralisme dans « l'Historique de l'euro ».

Dans un article écrit en 2016, l'économiste spécialiste des questions européennes Michel Dévoluy – qu'Alexis Karklins-Marchay cite par ailleurs - propose le résultat suivant de son analyse : « ne outre-Rhin, l'ordolibéralisme est devenu la pierre angulaire de la construction européenne. L'adhésion à cette doctrine tient, certes, au poids de l'Allemagne et à l'emprise du néolibéralisme. Mais surtout, l'ordolibéralisme offre des règles parfaitement adaptées à la gestion d'une union économique et monétaire rétive à toute intégration politique. Soucieux de préserver leurs souverainetés, les États membres ont ainsi mis en place un fédéralisme tutélaire peu démocratique, axé sur des principes de rigueur et de surveillance multilatérale. En réalité, l'ordolibéralisme originel ne s'arrête pas à l'économie. Il propose aussi une vision du monde dont le contenu social et humaniste interpelle et ouvre des débats sur l'Europe face à son avenir ». Dans les premières lignes de l'article, on lit notamment : « l'Europe monétaire est de nature résolument ordolibérale. Et cette doctrine vient bien d'Allemagne (...) Faut-il, pour autant, en déduire que cet État fait la loi ? En regardant de plus près, le choix de l'ordolibéralisme convient à tous les États concernés pour deux raisons principales. D'abord, ce courant de pensée est en très grande résonance avec la prééminence croissante de la pensée néolibérale dans le monde occidental. Ensuite, il offre un bon dénominateur commun à un ensemble d'États convaincus des vertus indépassables du marché, désireux de construire un marché et une monnaie uniques, mais incapables de franchir le pas d'une intégration politique. (...) D'une manière générale, le néolibéralisme radical, à l'œuvre depuis le milieu des années 1970, a de plus en plus marginalisé la composante sociale de l'ordolibéralisme, y compris en Allemagne. L'adoption délibérée du versant social de l'ordolibéralisme aurait toutefois impliqué l'affirmation d'une véritable volonté politique commune en matière sociale, ce qui était exclu ».

Un point de vue beaucoup plus radical est celui de Jörg Bibow dans « L'Économie politique » (2017/3) professeur d'économie au Collège américain de Skidmore, spécialiste de la théorie keynésienne, avec un article intitulé « Comment l'anti-keynésianisme allemand a mis l'Europe à genoux ». Il y dit notamment : « alors que Keynes conclut qu'une gestion de la monnaie est inévitable, Eucken recommande un "automatisme rationnel" ou une règle monétaire qui exclut le pouvoir discrétionnaire des banques centrales. (...) le "modèle allemand" était le fruit d'une stratégie délibérée. La crise de la balance des paiements de 1950-1951 fut l'occasion de la mettre en œuvre, puisqu'elle incitait à stimuler les exportations. Les dirigeants de la BdL et Ludwig Erhard étaient d'accord sur ce point. Ce dernier déclarait en août 1950 : *"La situation actuelle ouvre un grand avenir aux exportations allemandes. Si nous sommes capables, grâce à notre discipline interne, de maîtriser l'évolution des prix de façon plus efficace que les autres pays, notre capacité exportatrice augmentera durablement et notre monnaie deviendra plus forte et plus saine, à la fois sur le plan interne et par rapport au dollar"*. C'est ainsi que l'économie ouest-allemande est devenue "surdépendante" des exportations, développant avec succès un modèle de croissance qui impliquait des excédents extérieurs persistants. Le gouvernement veillait à l'équilibre budgétaire et s'abstenait de pratiquer des politiques actives de gestion de la conjoncture. Il fallait respecter la "discipline interne" prescrite par Ludwig Erhard. Or c'est à la Bundesbank que revint le rôle de gardien-chef de cette discipline. Son succès dans la lutte contre l'inflation renforça sa réputation, et le modèle allemand fut bâti sur la conviction que la stabilité des prix était la cause de la croissance. Il était donc important de nourrir cette mythologie monétaire et d'inclure l'indépendance de la banque centrale dans la *success story* ordolibérale. (...) L'accord de Maastricht, conclu lors du Conseil européen de décembre 1991, respectait largement les règles imposées par l'Allemagne. Celle-ci était en position de force dans la négociation : l'abandon du pouvoir que la Bundesbank exerçait sur l'Europe était conditionné à la signature, par les pays partenaires, d'un pacte fondé sur les dogmes de sa mythologie monétaire. Les nations qui rejoignaient cette "union de stabilité" s'engageaient dans une austérité inconditionnelle et devaient poursuivre leurs efforts de désinflation axés sur le "*bench-mark*" allemand. Après avoir été banni d'Allemagne, Keynes fut aussi banni de l'union monétaire ». Après de longs développements très pertinents, la conclusion est la suivante : « La tragédie de l'Europe est due au fait que sous l'épais brouillard de sa mythologie monétaire, l'Allemagne ne réussit pas à comprendre que le succès de son modèle suppose que d'autres se comportent différemment d'elle. L'exportation du modèle

allemand est porteuse d'une erreur de composition : le moteur des exportations cale quand tout le monde ne compte que sur lui. Aujourd'hui, l'ajustement asymétrique (imposé aux seuls pays débiteurs) et la poursuite d'une politique macroéconomique inadéquate entravent la croissance de la zone euro. La BCE a commencé, tardivement, à jouer un rôle plus constructif, mais le système reste profondément vicié. Sans réforme profonde, notamment la création d'une véritable capacité budgétaire de la zone euro, la monnaie unique restera une bombe à retardement ».

**La seconde partie** de l'ouvrage d'Alexis Karklins-Marchay, se propose de présenter et d'analyser « les idées ordolibérales ». Pour ce faire, elle se compose de quatre chapitres, « l'ordolibéralisme est un libéralisme », « la réhabilitation libérale de l'État », « l'ordolibéralisme, un projet humaniste » et « une philosophie qui doit être modernisée ».

*Le premier de ces chapitres, le 4<sup>ème</sup> du livre*, rejoint, en le complétant, le deuxième sur les origines.

*Dans le second, le 5<sup>ème</sup> du livre*, l'auteur reconnaît dès le début que s'il se méfie et critique de manière souvent virulente les politiques interventionnistes, l'État-Providence et le keynésianisme et que s'il se distingue aussi des formes les plus connues du libéralisme, l'ordolibéralisme préconise pourtant la présence d'un État fort dans l'économie. « Pour Eucken et l'école de Fribourg, le marché est instable par nature et celui-ci est donc susceptible d'aboutir à sa propre destruction s'il n'est pas encadré et régulé. (...) l'État doit aussi corriger les imperfections de la liberté économique. La divergence avec la perspective "autrichienne" est flagrante. Röpke parle bien d'une "troisième voie" (dritter Weg) pour décrire ce chemin original. D'autres expressions rappelées précédemment, comme celles de "libéralisme constructif" et surtout d'"interventionnisme libéral", seront également utilisées par les ordolibéraux. (...) les ordolibéraux souhaitent que l'État ne soit pas cantonné dans ses tâches régaliennes et qu'il joue au minimum un rôle d'arbitre, certains d'entre eux aspirant à le voir s'impliquer davantage dans l'économie. À condition cependant, comme le rappelle Rüstow, le plus "étatiste" des figures fondatrices de l'ordolibéralisme, que l'intervention de l'État ne s'oppose pas au fonctionnement des mécanismes de marché, ni qu'il vienne perturber sa structure. (...) L'État se doit absolument d'intervenir, en utilisant l'arme juridique et en recourant à des organismes indépendants garantissant que la concurrence continue d'opérer dans l'économie. Eucken appelle de ses vœux une véritable constitution économique qui fixe les principes de fonctionnement d'un marché concurrentiel, de la même façon qu'une constitution politique recense les principes de fonctionnement d'une démocratie. Une politique pro-concurrence passerait naturellement par l'interdiction des ententes, des cartels, des concertations ou des concentrations qui entraveraient la liberté des prix. Elle devrait bien sûr également interdire les monopoles et s'assurer que tous les secteurs, sauf exception, sont ouverts à la concurrence. (...) Röpke comme Rüstow reconnaissent cependant l'existence de monopoles naturels qui ne doivent pas nécessairement suivre les mécanismes de marché. (...) Il ne s'agit pas de le cantonner dans sa fonction de "police des marchés", veillant au respect de la libre concurrence. Son rôle est aussi de limiter les effets négatifs de la croissance et de l'économie de marché. (...) Une économie concurrentielle, par nature en mouvement permanent, suscite en effet des déséquilibres et des inégalités qui doivent être corrigées. Il convient donc de procéder à la compensation sociale des effets indésirables de cette libre concurrence, sans pour autant en saper les bases ni développer l'assistanat ou le clientélisme. (...) [L'ordolibéralisme] rejette par principe les politiques systématiques de soutien conjoncturel recommandées par les économistes keynésiens. Dans le détail, les ordolibéraux sont toutefois nuancés. Eucken admet l'idée qu'en période de crise, il doit exister un volet compensateur au sein d'une politique sociale. Röpke reconnaît lui aussi que, dans certaines circonstances, l'émission de monnaie ou le recours au budget public peuvent se justifier. (...) Il connaît bien les travaux de Keynes et la défense des politiques de grands travaux, avant même que celles-ci soient théorisées dans la Théorie générale. Ainsi, en 1931, il fait une longue recension de son Traité sur la monnaie, concluant très favorablement sur les réflexions de l'économiste britannique à propos de la sortie de crise. (...) Faut-il donc voir dans l'ordolibéralisme un proto-"keynésianisme", comme le lui reprocheront certains libéraux ? Je l'ai rappelé, malgré certaines analyses voisines et un respect objectif pour le professeur de Cambridge, Röpke rejettera l'idée que la Théorie générale, "livre éblouissant ici ou là, mais misérable dans l'ensemble", puisse offrir une vision globale et complète du fonctionnement de l'économie ou même une explication systématique des crises économiques. Pour les principaux théoriciens de l'ordolibéralisme, à

l'exception peut-être de Müller-Armack, qui demeurera partisan d'une politique active de régulation de la conjoncture, l'intervention étatique ne se justifie que dans un type de crise précis. S'il est la seule autorité capable de recréer la confiance dans des moments critiques, la plupart du temps l'État doit veiller à ne pas décourager les investisseurs privés, à ne pas provoquer les effets d'éviction déjà évoqués et à ne pas déformer la structure de l'économie. Pour éviter de retarder le redémarrage d'une économie qui ralentit, l'État ordolibéral doit avant tout se montrer incitatif et influencer sur la psychologie des agents économiques, non se substituer à eux ». L'action sur la redistribution des revenus est un autre thème de l'ordolibéralisme : « Les ordolibéraux vont jusqu'à admettre que le problème de la prévoyance ne peut pas être résolu de nos jours sans un minimum de secours de l'État. (...) L'objectif visé est de corriger les inégalités trop importantes provenant de l'allocation de richesses spontanément opérée par le marché. La préservation d'une protection sociale importante pour lutter contre la grande pauvreté, les inégalités extrêmes et l'indécence de certains revenus justifient ainsi l'intervention de la puissance publique. (...) L'ordolibéralisme est donc moins opposé à la redistribution que le libéralisme classique. Pour autant, le niveau des impôts et des dépenses sociales doit rester modéré ». Suit une section intéressante consacrée à la conception ordolibérale de la démocratie.

*L'avant dernier chapitre, le 6<sup>ème</sup> du livre*, se donne pour objectif de faire réfléchir sur le « projet humaniste » de l'ordolibéralisme, parce que celui-ci est une « philosophie concrète » qui va au-delà de l'économie puisque « l'humain n'est pas qu'un homo economicus ». Cet aspect positif de l'ordolibéralisme se renforce quand on lit : « L'ordolibéralisme, qui rejette de nombreux aspects du libéralisme anglo-saxon, est aussi critique à l'égard du mode de vie "à l'américaine" qui a conquis le monde ». Ainsi, l'ordolibéralisme critique une certaine modernité. Par exemple, « la modernité fragilise nos rapports humains et tend à dissoudre les liens traditionnels qui nous unissent à nos communautés, qui nous procurent une vie saine et équilibrée. Nous devenons des anonymes au sein de nos sociétés, de nos villes géantes qui imitent les métropoles américaines ». L'ordolibéralisme condamne aussi la « massification » : « la société marquée par la massification "est comme un tas de sable dont les grains sont des individus plus que jamais asservis, banalisés, déracinés, dépersonnalisés, isolés, dépourvus d'une communauté et socialement désintégrés" (W. Röpke). (...) Quelles réponses l'ordolibéralisme propose-t-il à cette société qui dérive vers le gigantisme ? (...) Pour l'organisation politique, la priorité absolue est à la décentralisation. (...) Décentraliser, c'est prendre le parti de la diversité, de la proximité, de la complexité des situations, de la subsidiarité. (...) Nous devons donc faire en sorte d'adopter une vision large et d'orienter notre action au plus près des citoyens. Cela nécessite d'élaborer des conceptions politiques respectueuses du droit naturel, de la tradition, des corps intermédiaires, du fédéralisme, et, plus généralement, de veiller à dresser des barrières contre la centralisation politique. Car une véritable démocratie ne peut fonctionner que si le sentiment d'appartenance est partagé entre les individus. (...) Sur le plan territorial, la crainte des grands centres urbains est également palpable dans la philosophie ordolibérale. Parmi ses penseurs, Röpke est le plus véhément à l'égard des mégapoles "à l'américaine". (...) Sur le plan économique, la décentralisation prônée par l'ordolibéralisme se fonde sur le transfert des industries à la campagne ou dans des villes plus petites. Un plan d'aménagement national permettant de lutter contre l'entassement dans les métropoles, aux banlieues toujours plus lointaines, doit donc être mis en place. L'ordolibéralisme défend également des unités de production de taille raisonnable. (...) Enfin, Eucken et Röpke valorisent – voire idéalisent – le travail agricole et la vie à la campagne. (...) On ne peut pas comprendre l'ordolibéralisme sans appréhender les valeurs humanistes qui l'animent. Je l'ai rappelé, les théoriciens allemands, nourris de philosophie et de culture européenne, placent l'humain au cœur de leurs analyses. Même si l'on perçoit des sensibilités différentes d'un auteur à l'autre, ils partagent un fondement commun : celui de penser l'économie comme un ordre devant reposer sur le sens du devoir et sur la responsabilité individuelle, tout en respectant la dignité, l'originalité et la liberté de chacun. (...) La dimension kantienne de l'ordolibéralisme ne se limite cependant pas au seul sujet de l'émancipation individuelle. On la retrouve également dans les moyens imaginés par les penseurs pour parvenir à cette émancipation. (...) L'ordolibéralisme ne se nourrit pas seulement de philosophie. Il est aussi profondément marqué par le christianisme. Les principaux théoriciens allemands, à commencer par Eucken et Röpke, sont eux-mêmes protestants et reconnaissent ce qu'ils doivent au Nouveau Testament. (...) Une philosophie comme l'ordolibéralisme, qui défend la supériorité des "choses de l'esprit" sur les biens matériels, ne pouvait que souligner l'importance de la culture dans la construction individuelle.

Dans son dernier grand ouvrage, Röpke s'inquiète des "sauvages" et des "barbares" que nous générons, pourvus "d'une radio" et "d'une mitraillette" mais "intellectuellement nus", qui n'auraient selon lui "jamais ressenti la beauté d'Homère, ni l'éternelle humanité du livre de Job, pour qui Sophocle est un article de dictionnaire encyclopédique et Dante, un nom pour remplir une case de mots croisés". Les écrits de l'économiste allemand convoquent de nombreux grands auteurs européens depuis l'Antiquité jusqu'au XIXe siècle, comme Thucydide, Cicéron, Tacite, Shakespeare, Corneille, Racine, Goethe et beaucoup d'autres. Influencés par l'historicisme allemand, les ordolibéraux considèrent que la culture classique et la lecture des grands écrivains participent à l'éducation de l'individu, la littérature étant à la fois l'expression de la société d'aujourd'hui et la création de celle de demain. (...) La plus grande spécialiste française de l'ordolibéralisme, Patricia Commun, voit dans ce courant de pensée en général et dans l'œuvre de Röpke en particulier un humanisme économique posant les bases d'une philosophie du développement durable.

Le dernier chapitre, le 7<sup>ème</sup> du livre souhaite que soit modernisée la philosophie sur laquelle repose l'ordolibéralisme pour que celui-ci soit un libéralisme d'avenir. Après avoir envisagé « les critiques infondées à l'encontre de l'ordolibéralisme » (non, l'ordolibéralisme ne place pas l'austérité financière au-dessus des considérations humaine ; non, l'ordolibéralisme n'est pas une idéologie inflexible ; l'ordolibéralisme empêcherait l'Europe d'adopter des politiques alternatives, ...), l'auteur admet que l'ordolibéralisme est naturellement historiquement daté, qu'il s'agit d'une « philosophie marquée par son conservatisme et son déclinisme » et que l'ordolibéralisme n'est pas exempt d'exagérations ni d'imprécisions.

La lecture de ce 7<sup>ème</sup> chapitre appelle **une remarque** :

Dans « les critiques infondées », l'auteur reprend une idée qu'il développe non seulement là mais également ailleurs, à savoir que l'on fait injustement à l'ordolibéralisme la critique d'être dogmatique alors que selon lui les ordolibéraux sont au contraire « pragmatiques et nuancés ». Quand on réfléchit à la politique monétaire menée dans la zone euro par la BCE, on sait pourtant que le Conseil des gouverneurs est très largement influencé par la position que prend le Gouverneur de la « Buba », c'est-à-dire une position ordolibérale en ce sens qu'il défend systématiquement une version forte de la lutte contre l'inflation et se prononce toujours en faveur de la rigueur budgétaire (se rappeler aussi la position de l'Allemagne face à la crise grecque). Sur le plan théorique, cette position ordolibérale soulève deux questions importantes : d'abord, la question de savoir s'il vaut mieux privilégier la *règle* comme le préconise l'ordolibéralisme dans son côté « ordo » ou au contraire la *discrétion*, c'est-à-dire la possibilité d'utiliser les outils de la politique économique de manière discrétionnaire, donc au coup par coup en fonction de l'évolution des faits, au cas par cas ; ensuite, la question de l'indépendance de la Banque centrale, dont les ordolibéraux sont à la fois les promoteurs et les défenseurs, qui, aux dires de spécialistes comme Lawrence Summers, est un obstacle à la coordination des politiques macroéconomiques (politique monétaire et politique budgétaire), d'où une baisse de leur efficacité parce que le « policy mix » a peu de chances, de ce fait, d'être optimal. D'ailleurs, il faut constater que la période actuelle nous révèle que la Banque centrale n'est pas véritablement indépendante et que la discrétion s'impose d'elle-même face à la règle. En effet, il semble bien que la soutenabilité des dettes publiques et la solvabilité budgétaire des États, dont beaucoup ont un déficit primaire élevé alors que les taux d'intérêt longs réels augmentent, nécessite que les banques centrales fassent passer la lutte contre l'inflation après la « dominance fiscale ». Toutefois, les pays « frugaux » de la zone euro, partisans de l'ordolibéralisme, n'ont pas attendu la fin des difficultés pour poser la question du retour des critères budgétaires maastrichtiens, autrement dit de l'orthodoxie financière même si celle-ci peut sérieusement mettre en danger la cohérence de la zone euro et même la survie de la monnaie unique. Ce danger se trouve depuis longtemps accru par le manque d'un fédéralisme budgétaire, manque qui se trouve actuellement d'autant plus préjudiciable que d'un côté les États mènent de leur côté des politiques budgétaires nationales plutôt expansives puisque les causes de dépenses supplémentaires se multiplient, pendant que de l'autre la BCE mène une politique monétaire unique plutôt restrictive pour ralentir la hausse des prix, politiques qui deviennent donc contradictoires au risque d'annihiler l'effet sur l'inflation et sur les autres dysfonctionnements macroéconomiques.

Les développements des derniers chapitres de son livre amènent Alexis Karklins-Marchay à **sa conclusion, « Pour un autre libéralisme »** :

« Il est [donc] temps de réviser notre façon de penser et de proposer d'autres chemins, sans cependant verser dans des utopies destructrices et liberticides. Il faut en effet constamment rappeler que les expériences de politiques éloignées du libéralisme ont systématiquement conduit à des tragédies. La solution proposée dans cet essai est de reconsidérer la voie ordolibérale, largement oubliée depuis les années 1960 et trop souvent caricaturée. C'est une voie d'équilibre, nuancée et pragmatique, qui cherche à réconcilier liberté économique, exigence sociale et dignité humaine, à travers la stabilité budgétaire et monétaire, un État régulateur, un projet politique vaste ainsi qu'une attention accrue portée à la culture, au spirituel et à notre rapport à la nature. (...) Cette rénovation concerne évidemment en premier lieu le champ économique. La voie ordolibérale préconise un environnement politique stable mais aussi inclusif, des institutions judiciaires efficaces et indépendantes, ainsi que le respect de la propriété privée et de la libre entreprise. On retrouve ici les fondements d'une thèse largement reprise et approfondie depuis, notamment par les économistes Daron Acemoglu et James Robinson dans leur extraordinaire ouvrage *Prospérité, puissance et pauvreté*. La voie ordolibérale implique également des politiques économiques rationnelles s'inscrivant dans la durée, conçues minutieusement plutôt que dans l'urgence, préparées collectivement plutôt que par quelques "hauts fonctionnaires" enfermés dans leurs bureaux. (...) Garder un budget équilibré dans la durée doit cependant rester un objectif essentiel, dans la mesure où celui-ci est porteur de stabilité et de prévisibilité pour les contribuables et pour les entreprises. (...) La voie ordolibérale repose également sur un principe de stabilité de la monnaie et la maîtrise de l'inflation. Au regard des effets terribles que cette dernière peut avoir sur l'économie et surtout sur les ménages les plus modestes, lutter contre une hausse des prix généralisée semble l'une des composantes prioritaires d'une politique économique saine. À cet égard, les expériences d'assouplissement monétaire (quantitative easing) massives initiées par la Réserve fédérale aux États-Unis depuis les années 2000 ou par la Banque centrale européenne depuis la crise Lehman (2008) puis celle de l'euro (2009-2012) sont sans doute allées trop loin. Les taux d'intérêt ridiculement bas, voire négatifs, ainsi que le refinancement des États par les banques centrales, ont en effet entraîné une expansion du crédit sans rapport avec la croissance réelle de l'activité. Expansion qui alimente les bulles spéculatives et, potentiellement, l'inflation. (...) Enfin, sans surprise, une politique économique d'inspiration ordolibérale ne peut que défendre la libre concurrence et le libre-échange. Sauf situation exceptionnelle ou secteur particulier, les gouvernements doivent veiller à ce que toutes les activités économiques soient conduites par une multitude d'entreprises en compétition sur les prix comme sur la qualité des produits et des services. L'intervention de l'État est légitime pour veiller à ce qu'il n'y ait ni entente, ni cartel, ni monopole, sans quoi les consommateurs comme les entreprises indépendantes seraient lésés. (...) Contrairement à d'autres courants libéraux, la voie ordolibérale ne s'oppose pas par principe à l'imposition. Au contraire, la politique fiscale constitue pour elle un outil utile, à condition bien sûr que celle-ci demeure raisonnable et qu'elle ne pénalise pas l'activité de production. (...) Puisque le marché est imparfait et que le risque de domination par les multinationales, voire l'existence de monopoles, est une réalité dans une économie de marché non régulée, la voie ordolibérale privilégie l'action publique pour créer un cadre facilitant l'émergence de nouvelles entreprises ainsi que le développement des PME. La mise en place d'un Small Business Act européen serait par exemple sans doute utile.

Penser l'État dans une perspective ordolibérale n'est pas tâche aisée. Dans les années 1930 et 1950, des économistes comme Röpke s'inquiétaient déjà de la place prise par l'État dans l'économie. Celle-ci était pourtant bien plus réduite qu'aujourd'hui. À l'évidence, l'idée d'une puissance publique toujours plus active dans l'économie et la société ne peut être que rejetée par l'ordolibéralisme. Nous sommes ici proches des réflexions du philosophe Alain, ce "libéral de gauche" qui appelait de ses vœux une « humble gouvernance » aux antipodes d'un État-providence prétentieux et liberticide. Proche également des aspirations de l'immense écrivain argentin Jorge Luis Borges lorsqu'il déclare : "Je voudrais, je l'ai répété mille fois, un minimum d'État et un maximum d'individualisme". En raison du poids qu'un État très (trop ?) présent fait peser sur l'économie, de la bureaucratie et de l'inefficacité désespérantes qu'il engendre, de la culture de l'assistanat et de la frustration des contribuables qui se développe immanquablement, il convient donc d'en réduire les champs d'intervention. (...) Chantier colossal et forcément impopulaire que celui de rendre l'État plus discret et de repenser les moyens de concentrer ses interventions dans les domaines où elles sont pleinement légitimes, où elles améliorent la société. La voie ordolibérale ne saurait toutefois se contenter d'un État uniquement dédié à la « trinité régaliennne »

souhaitée par certains libéraux, à savoir : défense, police, justice. Deux axes sont envisagés. Le premier, nous l'avons rappelé, porte sur l'égalisation des conditions de la concurrence et la lutte contre les abus de position dominante. Le second, lui, est plus directement de caractère social. (...) : "La politique de troisième voie est une politique qui fait tout pour faciliter une telle adaptation et trouve un champ de mesures conformes [au fonctionnement de l'économie de marché] ; qui promet aux victimes des ajustements conjoncturels et des ruptures d'équilibre l'aide solidaire de la société, sans casser les processus d'ajustements spontanés" (Röpke). (...)

La voie ordolibérale s'inscrit pleinement dans un projet européen. (...) La perspective ordolibérale sur l'Europe actuelle ne peut qu'être critique. D'abord parce que l'Union a été fondée davantage sur l'intégration économique que sur l'intégration politique et culturelle, avec le présupposé que la première préparerait la seconde. Pour Röpke, c'est pourtant bien le sentiment d'un destin partagé ou d'une histoire commune qui peut faire accepter l'intégration politique par les peuples. (...) Röpke avait par ailleurs anticipé certaines dérives que nous constatons aujourd'hui, à commencer par un risque de centralisme accru et une bureaucratie toujours plus lourde. (...) Quelle Europe proposer dans ces conditions ? Pour l'ordolibéralisme, il ne peut y avoir schématiquement que deux types d'organisation : celle d'une "France élargie", intégrée économiquement, politiquement centralisée et potentiellement protectionniste ; celle d'une "Suisse élargie", elle aussi économiquement intégrée mais politiquement décentralisée et inspirée par le libre-échange. La préférence ordolibérale, par souci de réalisme et d'efficacité, va naturellement à la seconde option ».

La dernière ligne de ce bel essai est : « Le néolibéralisme est mort. Vive l'ordolibéralisme ! ».